

Une communauté franco-américaine dans l'État de New York : une étude préliminaire sur le français à Cohoes

Cynthia A. Fox

Number 3, 1993

Le français, langue maternelle, en milieux minoritaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fox, C. A. (1993). Une communauté franco-américaine dans l'État de New York : une étude préliminaire sur le français à Cohoes. *Francophonies d'Amérique*, (3), 181–192. <https://doi.org/10.7202/1004458ar>

UNE COMMUNAUTÉ FRANCO-AMÉRICAINE DANS L'ÉTAT DE NEW YORK : UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LE FRANÇAIS À COHOES

Cynthia A. Fox
Université de l'État de New York à Albany

Cohoes est fondée en 1630 par Kiliaen Van Rensselaer, un des directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales¹. Située au confluent de la Mohawk et de l'Hudson, elle reste agricole jusqu'au début du XIX^e siècle. À cette époque, on se rend compte que son emplacement près d'une source importante d'énergie hydraulique est favorable au développement de l'industrie. Au moment de la construction de sa première manufacture de textiles en 1840, la population de Cohoes ne s'élève qu'à 150 âmes. Dix ans plus tard, elle en compte 4 229. La population continue à croître sans interruption jusqu'en 1910, année où elle atteint son apogée avec 24 709 habitants. Or, depuis 1930, la démographie de Cohoes connaît une décroissance presque aussi fulgurante, et sa population ne compte plus actuellement que 16 000 âmes.

Si aujourd'hui un tiers de la population de Cohoes est d'origine canadienne-française, c'est qu'en fait, derrière ces statistiques plutôt sèches, se cache l'histoire d'une population franco-américaine dont les fortunes suivent de près celles de sa cousine de la Nouvelle-Angleterre. L'arrivée des premiers immigrants canadiens-français commence assez doucement vers 1840. Vingt ans plus tard, cette immigration s'accélère. Selon un recensement de 1868, la population comptait 2 209 Canadiens français, un chiffre qui justifiait aux yeux de l'Église la fondation d'une paroisse française et l'installation d'un prêtre francophone². Trois ans plus tard, une succursale de la Société Saint-Jean-Baptiste est établie. En 1880, vingt-cinq pour cent des travailleurs de la ville sont canadiens-français. Cette même année, l'église française, Saint-Joseph, ouvre une école paroissiale. Des religieuses de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne viennent de leur maison mère de Lachine (Québec) pour assurer l'enseignement. Les élèves passent la moitié de la journée à apprendre la langue française, la religion et l'histoire du Canada en français. L'autre moitié de la journée, l'enseignement est dispensé en anglais.

Les trente années suivantes voient l'établissement de trois autres paroisses françaises, Sacré-Cœur et Sainte-Anne (Northside) en 1887, et

Mater Misericordiae ou Sainte-Marie en 1899. Celles-ci n'ont pas tardé à établir leurs propres écoles bilingues³. En 1879 et en 1882, la ville accueille deux Congrès nationaux des Franco-Américains. Et durant tout ce dernier quart du siècle, elle a maintenu au moins cinq journaux de langue française (*L'Avenir*, *Le Journal des Dames*, *Le Journal de Cohoes*, *L'Indépendant*, *La Patrie nouvelle*) et trois compagnies théâtrales françaises (*L'Athénée canadien*, *Le Cercle Racine* et *Le Conseil Montcalm*⁴).

Cohoes a été frappée de plein fouet par la Crise de 1929 et, malgré de grands efforts, elle est depuis la fin des années trente une ville qui manque de bases économiques solides. Le changement des conditions sociales aux États-Unis aussi bien qu'au Canada et un affaiblissement des liens entre les Franco-Américains et les Canadiens français ont accéléré l'assimilation de ces derniers face aux institutions américaines et à la langue anglaise. Aujourd'hui il n'y a ni journal ni théâtres français. Bien que les quatre paroisses françaises existent toujours, la messe ne se dit plus en français depuis les années soixante, sauf lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. C'est aussi pendant cette décennie que l'on a abandonné les deux derniers programmes d'enseignement bilingue.

La fin des années soixante-dix a signalé les débuts d'une renaissance culturelle pour les Franco-Américains de Cohoes. Des bourses venant du *Capital District Humanities Program* à l'Université de l'État de New York à Albany et du *National Endowment for the Humanities* ont rendu possible une série de programmes, destinés au grand public, qui exploraient le fait français en Amérique du Nord dans son ensemble, et dans la région, en particulier⁵. En même temps s'est formée une association, la Fédération franco-américaine de New York (FEFANY), ayant pour but de faire connaître la culture et l'héritage des Français nord-américains et d'encourager le partage de cet héritage chez les Franco-Américains, l'emploi du français nord-américain et la communication avec d'autres peuples francophones.

Parmi ses efforts de promotion de la langue française, la Fédération organise des cours de français pour les écoliers et offre des bourses aux lycéens qui ont l'intention de continuer l'étude de la langue au niveau universitaire. De plus, elle publie un bulletin bilingue mensuel et organise un déjeuner français chaque mois. Néanmoins, la connaissance du français n'est pas requise pour être membre de l'association, et d'autres réunions, voire toutes, se déroulent en anglais. Il est donc clair que l'emploi du français par la collectivité est définitivement compromis. Le maintien de la langue est devenu une simple question de choix personnel.

Le français à Cohoes : la cueillette des données

L'enquête sur le terrain qui nous a permis de constituer un corpus du français parlé à Cohoes a été effectuée pendant l'été 1991. Alors que nous avions prévu une série d'entretiens individuels, dans un cas notre informa-

teur avait invité deux amis à participer et dans cinq autres cas, un ou deux membres de la famille de l'informateur sont arrivés pendant l'entretien et y ont participé également. Ainsi nous avons effectué seize entretiens avec vingt-quatre informateurs. Ce corpus peut sembler un peu hétéroclite, mais comme ce travail représente la première étude de ce genre à Cohoes, il nous a semblé important de garder une attitude souple envers sa composition.

Nous avons profité d'une réunion de la FEFANY à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste pour annoncer notre intention de commencer cette étude et pour demander des informateurs-volontaires. De la quarantaine de membres présents, seulement quatre se sont manifestés. Mais ceux-ci, ainsi que certains membres du Comité exécutif de la Fédération, ont pu nous suggérer d'autres personnes à contacter. Pour nous, la sélection des informateurs ne reposait donc pas sur des critères externes tels que la classe sociale ou le quartier habité, mais uniquement sur les réseaux sociaux. Cependant, il nous semble raisonnable de penser que nos informateurs sont représentatifs de ceux qui, de l'avis général, ont fait le plus d'efforts pour conserver leur français et, par conséquent, le parlent « le mieux ».

Il faut dire qu'au premier contact l'attitude des informateurs était souvent un peu méfiante. Dans trois cas, les personnes contactées ont carrément refusé de nous parler et, dans trois autres, les informateurs ont longtemps hésité avant d'accepter. La plupart de ceux qui ont participé à notre étude étaient membres de la Fédération et plusieurs d'entre eux ont même expliqué pendant l'entretien qu'ils avaient assisté à la réunion où nous avons fait notre annonce. Tout en refusant de se porter volontaires, ils avaient décidé d'accepter de nous parler si jamais nous les contactions directement.

Cette méfiance trouve ses origines dans les préjugés, fondés sur la langue, auxquels les Francos sont confrontés depuis leur jeunesse⁶. Par exemple, dans l'extrait qui suit, le frère d'une de nos informatrices décrit la réaction d'un professeur à l'école secondaire, un Italien qui enseignait le français, face à la variété de français employée par certains élèves. La réaction de sa sœur, par la suite, souligne le fait que la pression exercée pour leur faire abandonner leur français était encore plus forte en dehors de l'école où les autres enfants se moquaient d'eux :

19 Parce qu'y ava A... ton frère p'is nos neveux-là i' parlaient canadien p'is i' dit « Hey B...! no talking Canadian here! You're talking Canadian French »!

05 Voyez-vous? Voyez-vous qu'est-ce que j' vous disais? C'est pour ça qu' ça nous a accoutumés à pas parler français parce qu' quand qu'i' nous disaient qu'on parla, j' lui disais 't (tout) à l'heure que i' les app'laient les « blueberries » « les canucks » i' faisaient uh fun of uh you know what I mean? (05 : 2 : 37)

Ceux qui ont réussi à garder leur français malgré ces obstacles semblent préférer l'utiliser un peu en cachette, même aujourd'hui. Ainsi une autre informatrice décrit ce qui se passe lorsqu'elle sort avec ses amies d'enfance :

[...] des aut' filles que j' va aller um au petit déjeuner avec aujourd'hui ah quand qu'on s' met ensemb' moi j' parle français p'is i' me répon'. C'est tout [tUt] i' parlent tous [tUt] français. Ça fait que que j' leur ai dit j'ai dit « on va au restaurant, p'is on on entend tous [tUt] les autres pays oh i' parlent tous [tUt] leurs langues p'is nous-aut' on parle pas français que c'est qu'on a? » You know, « are you ashamed? » (12 : 1 : 07)

Or, une fois que la décision de nous parler a été prise, l'accueil est devenu chaleureux. Dans de nombreux cas, ces informateurs avaient sorti leurs anciens manuels scolaires, des albums de photos et bien d'autres souvenirs.

Le premier tableau décrit les dix-huit informateurs principaux. Le plus jeune parmi ces huit hommes et dix femmes avait 56 ans et le plus âgé, 82 ans. Neuf informateurs étaient sexagénaires et six étaient septuagénaires. Neuf étaient nés à Cohoes ou à Waterford, deux à Troy, un à Détroit et quatre au Québec. La plupart des informateurs qui n'étaient pas natifs de Cohoes se sont installés dans cette ville avant l'âge de six ans, mais deux des femmes n'y sont venues qu'après l'âge de seize ans et un des hommes a passé toute sa vie à Troy. Ce n'est donc pas une coïncidence si ces trois informateurs sont les seuls à ne jamais être allés à une des écoles françaises à Cohoes. Étant donné ces écarts, nous avons jugé bon de ne pas prendre en considération leur production langagière dans le profil linguistique qui suit.

Nous avons préparé un questionnaire sociolinguistique suscitant des discussions sur les sujets suivants : l'enfance, l'école, le travail, la famille, les loisirs, le français, les voyages dans les régions ou les pays francophones et les attitudes envers les traditions canadiennes-françaises. Afin d'atténuer le plus possible le côté formel d'une telle situation, nous n'avons pas insisté sur les sujets qui ne semblaient pas intéresser nos locuteurs et avons parfois poursuivi d'autres sujets qui n'avaient pas été prévus. Dans le même but, nous avons également fait preuve de souplesse quant à l'endroit où devait se dérouler l'entretien. Treize de nos informateurs nous ont invitée chez eux, deux à leur lieu de travail, et un a préféré venir chez nous.

Lorsqu'ils étaient enfants, onze informateurs ne parlaient que le français à la maison, cinq ne parlaient que l'anglais et deux parlaient les deux langues. Alors que quatre prétendent utiliser parfois le français à la maison aujourd'hui, aucun des informateurs ne l'utilise ni exclusivement ni systématiquement dans ce contexte, ceci pour deux raisons : un mariage où le conjoint ne parle pas la langue et la mort d'un ou des deux parents. L'emploi du français à l'intérieur de la maison semble aussi rare. Lorsqu'on

TABLEAU 1
Résumé des informateurs

	sexe	âge	né(e)	lieu	à Cohoes
01	M	61	1930	Troy	6 ans
02	F	69	1922	Cohoes	—
03	F	69	1922	Cohoes	—
04	M	56	1935	Waterford	—
05	F	71	1920	Québec	6 ans
06	F	75	1916	Cohoes	—
07	F	82	1909	Québec	17 ans
08	M	61	1930	Cohoes	—
09	M	62	1929	Detroit	3 ans
10	F	80	1911	Québec	19 ans
11	F	67	1924	Cohoes	—
12	F	70	1921	Cohoes	—
13	M	69	1922	Québec	2-3 ans
14	M	74	1917	Troy	jamais
15	M	63	1928	Cohoes	—
16	M	67	1924	Cohoes	—
17	F	77	1917	Cohoes	—
18	F	70	1921	Québec	9 ans

le parle — peu importe le contexte —, l'interlocuteur est soit un frère, une sœur ou un ami de la même génération, soit quelqu'un d'une génération plus ancienne.

Dans la plupart des cas, les informateurs ont envoyé leurs enfants aux écoles paroissiales où ceux-ci ont appris le français comme leurs parents. Mais les parents n'ont pas encouragé son emploi à la maison. Plusieurs ont indiqué que, par conséquent, leurs enfants étaient capables de parler français quand ils en avaient besoin, mais qu'ils souffraient d'une si grande insécurité linguistique qu'ils essayaient d'éviter de telles situations. Il est clair que la description du français à Cohoes ne serait pas complète sans une enquête sur le comportement linguistique des Francos de moins de cinquante ans.

Presque tous les informateurs ont remarqué qu'ils continuaient à faire leurs prières en français. Mais à cette exception près, ils ont déclaré avoir très peu d'occasions de parler français et très peu de gens avec lesquels ils pouvaient le parler. Toutefois, l'entretien le plus court dura quarante-cinq minutes, le plus long, plus de quatre heures, et un seul locuteur a eu des difficultés à soutenir toute la conversation en français. Du reste, même si la plupart des locuteurs sont passés du français à l'anglais au moins une fois pendant l'entretien, il n'y en a eu qu'un seul à ne jamais retourner au français une fois que l'anglais a été introduit dans la conversation. Nous avons

pourtant l'impression que son comportement s'explique par son insécurité linguistique plutôt que par un manque de compétence. En effet, étant donné que ces locuteurs ne parlent français que rarement, qu'ils sont conscients du fait qu'il existe des préjugés contre la variété qu'ils parlent, que l'enquêteur était professeur au niveau universitaire et parlait un français européen standard, et que beaucoup de questions dans l'entretien portaient sur la langue, on peut s'étonner que l'insécurité linguistique ne se soit pas manifestée plus souvent.

Le français de Cohoes : description linguistique préliminaire

Conformément à la tradition des études dialectales en général, il est d'usage de décrire le français de la Nouvelle-Angleterre en fonction de deux catégories de traits caractéristiques : ceux qu'il partage avec la variété que l'on parle dans son pays d'origine (dans ce cas, le français québécois) et ceux qui le distinguent de cette variété. Bien que nos recherches ne nous permettent pas pour l'instant de dire en quoi pourrait consister la spécificité du français de Cohoes, cette dichotomie entre « traits partagés » et « traits uniques » nous donne quelques indications des voies à suivre, voies qui semblent prometteuses pour les recherches à venir.

En ce qui concerne la prononciation du français à Cohoes, en Nouvelle-Angleterre et au Québec, on trouve les caractéristiques consonantiques suivantes : l'affrication du /t/ et du /d/ devant les voyelles palatales hautes et les semi-voyelles :

[part ^s i]	'parti'
[d ^z y]	'du'

le maintien du /t/ en position finale :

[tUt]	'tout'
[fe ^j t]	'fait'

et la simplification des groupes de consonnes en finale :

[ε ^j t]	'être'
[kōprān]	'comprendre'
[α ^w t]	'autre'
[pærd]	'perdre'
[εgzāp]	'exemple'
[žUs]	'juste'

On trouve également un /h/ prononcé :

[hot]	'haut'
[dəh ^o r]	'dehors'

Le /r/ à Cohoes est apical à un seul battement.

Les procédures phonologiques qui portent sur les voyelles incluent le relâchement des voyelles hautes en syllabe fermée :

[mll]	'mille'
[žYp]	'jupe'
[tUt]	'tout'

et l'harmonie vocalique facultative en syllabe ouverte :

[d ^z lflsll]	'difficile'
-------------------------	-------------

On trouve aussi une procédure de diphtongaison qui ajoute une semi-voyelle partageant les traits [arrière] et [arrondie] du noyau vocalique⁷ :

[m ^w ame ^l m]	'moi-même'
[uvra ^w ž]	'ouvrage'
[sœ ^u r]	'sœur'
[tā ^w t]	'tantes'

Plusieurs traits morphologiques du parler du Québec/Nouvelle-Angleterre se trouvent aussi dans le français de Cohoes. Ceux qui portent sur le système pronominal (position sujet) sont l'emploi de *on* à la première personne du pluriel : « *On a p'us d'école non p'us i' ont démoli not' école.* » (06 : 1 : 1); l'emploi du [a] ou [al] à la troisième personne du féminin singulier : « *On s'est aperçu que Maman parlait bien l'anglais mais a' voulait pas.* » (18 : 1 : 3); et la généralisation de *ils* ([i], [il] ou [iz]) à la troisième personne du féminin pluriel : « *Moi j' suis allée à l'école icit à Sainte-Marie avec des filles i' étaient plus français que moi.* » (3 : 1 : 6)

À ces caractéristiques morphologiques que l'on trouve et au Québec et en Nouvelle-Angleterre, on peut ajouter l'absence du morphème *ne* dans les phrases négatives : « *On parlait jamais français chez nous parce que mon père comprenait pas le français.* » (16 : 1 : 2); et l'emploi fréquent du verbe *avoir* comme auxiliaire dans les contextes qui, selon la langue standard, exige le verbe *être* : « *Le bateau a venu à New York.* » (12 : 2 : 2); « *Ça fait qu'on a resté amies, H... et moi.* » (12 : 1 : 25); « *J'ai parti d'ici su' le train toute seule.* » (03 : 1 : 12)

Des traits morphosyntaxiques caractéristiques comprennent l'emploi de la forme interrogative dans les constructions relatives : « *A' parle pas autant que son mari, mais qu'est-ce que je pouvais pas dire en français j'ai dit en anglais.* » (03 : 1 : 13); « *Puis i' savent qu'est-ce que c'est l'amour d'une mère, hein?* » (11 : 1 : 6); l'emplacement des pronoms en position post-verbale dans les phrases impératives-négatives : « *Appelez-moi plus jamais!* » (12 : 1 : 05); « *Si tu veux pas engraisser, prends-en pas!* » (03 : 1 : 24); et l'emploi du morphème interrogatif *tu* : « *T'es-tu canadienne?* » (12 : 2 : 4); « *Vot' mère et vot' père i's étaient-tu français?* » (05 : 1 : 10)

Brault identifie cinq facteurs sociaux qui ont contribué à la différenciation du français de la Nouvelle-Angleterre de celui du Québec⁸. Ce sont

l'isolement par rapport à l'évolution linguistique canadienne, surtout après la « Révolution tranquille » des années soixante; l'écart des générations avec une démarcation nette entre les individus nés avant et après la Deuxième Guerre mondiale; l'influence des écoles paroissiales; l'influence des écoles publiques où trop souvent on méprisait le français local et les manifestations ethniques; et des facteurs psychologiques relatifs à la question de la valeur que l'on peut vraiment accorder à la connaissance du français aux États-Unis.

Un article de Fischer résumant l'état présent des études sur le français de la Nouvelle-Angleterre conclut que ces facteurs ont eu trois conséquences linguistiques principales⁹. Ainsi, les archaïsmes, les anglicismes et la réduction stylistique sont les traits qui servent à distinguer le français de la Nouvelle-Angleterre du français du Québec.

Fischer donne deux exemples d'archaïsmes du français franco-américain, que nous trouvons également à Cohoes, soit *bâtisse* pour « bâtiment » et *mouiller* pour « pleuvoir ». Il convient de souligner que ces deux emplois sont demeurés courants au Québec et au Canada français.

Un autre cas typique est le mot *moulin*, pour « usine », qui s'emploie à Cohoes, de même que *manufacture* et *facterie*. Ce mot se trouve dans *Le Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin (1894) avec le commentaire suivant : « nos compatriotes, travaillant dans les manufactures des États-Unis, emploient surtout, presque tous, le mot *moulin* comme terme générique pour filature de coton, de toile ou de laine. » De plus, on entend encore à Cohoes les mots *confrère* pour « camarade de classe », *jonc* pour « alliance » et *degré* pour « classe ».

S'il est difficile de situer le vocabulaire archaïque du français de Cohoes par rapport au français franco-américain en général, c'est parce qu'il n'existe que très peu de recherches avec lesquelles on puisse faire des comparaisons. Or, pour l'étude des anglicismes, deux autres problèmes s'ajoutent au premier : il n'existe aucun locuteur à Cohoes qui ne soit pas bilingue et les locuteurs ne semblent pas se gêner pour utiliser des mots anglais pour différentes raisons. Notre expérience confirme ainsi celle de Locke qui a remarqué, dans son étude sur le français parlé à Brunswick dans le Maine, que « it has been particularly difficult to know where to draw the line on English words, since the French people of Brunswick are almost universally bilingual. It is difficult, even for them, to say which words of English origin have really become a part of their French and which are simply borrowed to fill a momentary gap¹⁰. »

Cela dit, il est d'usage de diviser les anglicismes en deux catégories : les emprunts et les calques. Les phrases suivantes contiennent des exemples d'emprunts non assimilés, c'est-à-dire des emprunts qui restent tout à fait anglais et dans leur forme et dans leur prononciation : « J'ai fait beaucoup de *volunteer work* là. » (18 : 1 : 7); « Aussi je (me) rappelle un p'tit *skit* quand que j'étais au peut-être du huitième degré. » (16 : 1 : 4); « I's avaient des chars ordinaires mais aussi i's avaient des chars ah *sightseeing*. » (11 : 1 : 23)

Ce type d'emprunt contraste avec les exemples suivants où la désinence verbale française sur un radical anglais indique que ce mot s'est adapté au système morphologique du français : « C'était une vieille fille qui nous avait *taughté* ça, Madame, Mademoiselle T..., mais j'ai appris du tricot. » (12 : 1 : 22); « Mais i' était dans le service i' avait été *drafté* en quarante et un. » (12 : 2 : 2)

Le calque se distingue de l'emprunt par le fait que ce n'est pas une forme, mais plutôt un sens qui est emprunté d'une langue à l'autre. Ainsi l'expression *pouvoir dire* (dans « on *peut dire un bon homme* seulement en lui parlant »), traduction littérale de l'anglais « can tell », se substitue à *reconnaître*. *Un bon homme*, de l'anglais « a good man », prend la place d'un *brave homme* ou d'un *homme bien*.

Mais dans la plupart des cas, dans notre corpus, ce transfert se fait à l'aide des mots apparentés. Dans les exemples qui suivent, le calque se manifeste par l'addition d'un sens « étranger » à un mot français qui ressemble au mot correspondant anglais : *prendre la retraite* s'exprime par *retirer*, calqué de l'anglais « to retire », et *une commande* au restaurant devient *un ordre* (« an order ») : « On a resté cinq ans là après qu'il a *retiré*. » (12 : 1 : 14); « – Et votre femme travaille?/ – Elle a *retiré*. » (13.1.17); « J'ai dit : "voulez-vous pren' not' ord'?" » (12 : 2 : 6)

La troisième catégorie identifiée par Fischer, celle de la réduction stylistique, s'avère également problématique, cette fois-ci parce que nous n'avons pas inclus dans l'entretien des tâches suscitant des styles ou des registres de langages différents. Cependant, le comportement linguistique de nos informateurs nous permettra en définitive de tirer un certain nombre de conclusions à ce sujet. Par exemple, nous avons constaté pendant les entretiens que les Francos de Cohoes ne font pas la distinction formel/familier que font les locuteurs québécois à travers l'emploi de *vous* et de *tu* et, par conséquent, ils ne sont plus sensibles aux rapports sociaux exprimés par ces pronoms d'allocution. Or le résultat de cette réduction n'est pas la simplification. En effet, comme l'indique la locutrice de l'exemple suivant, qui fait un commentaire sur un comportement que nous avons trouvé également chez la plupart de nos informateurs, on utilise *tu* et *vous* indifféremment.

P'is si tu vas voir je ne porte pas de respect des fois j' porte de respect, des aut' fois j' porte pas, c'est du « tu » p'is « vous ». Tu l'sais pas, c'est ça, ça m' mélange aussi parce qu'on a pas ça en anglais c'est ma cousine va dire « tu portes respect au p'tit bébé p'is tu portes pas de respect à moi » [...] Parce des fois au bébé j' va' dire « vous » p'is à elle j' va' dire « tu ». (03 : 2 : 7)

Mais l'attitude de cette locutrice, qui accepte de ne pas employer ces pronoms d'une manière conséquente, contraste avec celle d'une autre, désireuse de parler « comme il faut ». Ce qui est donc intéressant dans ce

deuxième échange, ce n'est pas tant que l'informatrice choisisse d'employer la forme familière avec l'enquêteur, ce qui peut s'expliquer par la différence d'âges entre elles, mais plutôt qu'elle annonce au début de l'entretien qu'elle a l'intention d'employer une forme plutôt que l'autre, et qu'elle mélange néanmoins les deux :

- 05 Je vais *te* dire « tu » plu plutôt que « vous ».
 CF D'accord.
 05 An, uh *tu* m'as dit qu' *ton* nom c'est C... F...?
 CF C... F..., oui.
 05 Uh uh é uh son *ton* nom de de fille c'était-tu une uh en français?
 CF Non.
 05 Non?
 CF Non non. Uh uh en, en effet, mon nom de fille, c'est « F... »; mon nom de mariée, c'est « Y... ».
 05 Ah ah.
 CF Mais uh oup! (Un coup de vent fait fermer la porte.)
 05 Ah! la porte!
 CF C'est la porte.
 05 Oui.
 CF Je l'ouvre?
 05 Oui, voulez-vous si vous voulez parce que c'est plus frais... (05 : 1 : 2)

Ces deux exemples semblent indiquer que ces deux formes sont en variation libre. Mais il sera important d'examiner de près les contextes dans lesquels ils se trouvent, pour déterminer si cela est vraiment le cas ou si d'autres facteurs linguistiques ou non linguistiques sont en jeu.

Le changement linguistique

Le français de Cohoes mérite d'être documenté. Il est donc important de dresser un inventaire de ses caractéristiques encore plus détaillé que celui que nous venons de faire. Mais à cette raison nous devons en ajouter une autre : cette variété est une source importante de matériel pour l'étude contrastive du changement linguistique.

Sans entrer dans les détails, citons deux phénomènes que nous avons remarqués dans notre corpus et qui méritent d'être étudiés : la détermination et la pronominalisation. Dans le premier cas, nous avons noté une tendance chez certains locuteurs à employer un article partitif là où nous nous attendrions à trouver un article défini : « P'is i' aimait *du* Canada. » (O3 : 1 : 4); « I' aiment *du* vin ah i' aiment i' aiment la bière, mais i' aiment *du* vin. » (O3 : 1 : 27); « J'aime ça à ' folie *du* boudin » (12 : 2 : 7).

Étant donné que l'anglais n'emploie pas d'article dans ces contextes, ce phénomène ne peut pas s'expliquer par une convergence syntaxique. Or, comme les exemples cités le suggèrent, cet usage semble avoir un effet surtout sur les substantifs masculins. Il est donc possible qu'il soit lié d'une manière ou d'une autre à l'instabilité dans le système du genre grammatical.

En ce qui concerne la pronominalisation, nous chercherons à expliquer les cas curieux où la locutrice emploie « correctement » la forme *le* comme complément d'objet direct dans deux propositions de la phrase, mais pas dans la troisième : « J'ai présenté *lui* à maman. A' *l'*aimait a' *l'*aimait tout de suite. » (03 : 3 : 8)

Cette fois-ci, on ne peut pas écarter la convergence syntaxique comme explication, mais cela ne règle pas pour autant la question, à savoir pourquoi cette convergence s'appliquerait simplement dans certains contextes.

Conclusion

En insistant sur le fait que la tradition des recherches au sujet du phénomène franco-américain exclut presque toute référence à l'État de New York en général et à la ville de Cohoes en particulier, nous avons suggéré que cet oubli est tout à fait arbitraire. Or cela ne veut pas dire que l'expérience qui s'est présentée aux Canadiens français à Cohoes était la même que celle qu'ils ont connue dans les autres villes et villages où ils se sont établis. Par exemple, il est très probable que la situation de Cohoes, à l'extrémité occidentale de l'espace franco-américain, rendait beaucoup moins importante, voire négligeable, la contribution acadienne que l'on constate dans les communautés dans l'est et le nord-est de la Nouvelle-Angleterre. De même, nous pourrions nous demander si la colonisation par les Hollandais, plutôt que par les Anglais, aurait voulu dire que la vie à Cohoes aurait été différente de la vie à Woonsocket (Rhode Island) ou à Manchester (New Hampshire), en dépit des ressemblances superficielles attribuables à un développement parallèle pendant la révolution industrielle. Finalement, il est évident, d'après ce que les informateurs ont dit pendant les entretiens, qu'ils connaissaient mal leurs cousins de la Nouvelle-Angleterre et qu'ils se définissaient en tant que Francos sur un axe nord-sud plutôt que sur un axe est-ouest. Nous devons donc nous demander si, après tout, la frontière géographique entre l'État de New York et la Nouvelle-Angleterre est finalement aussi arbitraire que nous l'avions pensé, et si elle ne pourrait pas correspondre au fond à une frontière psychologique, voire linguistique.

En fin de compte, ce que nous pouvons apprendre en étudiant le français de Cohoes va au-delà de l'établissement de ses rapports avec le français de la Nouvelle-Angleterre. Les Québécois qui quittaient leur province natale à la recherche d'un emploi ne sont pas allés uniquement vers le sud. Ils sont aussi partis vers l'ouest. Et lorsqu'ils sont arrivés à d'autres endroits tels que l'Ontario ou l'Alberta, d'autres facteurs géographiques et sociaux allaient influencer sur leur langue. Or, si leurs variétés de français présentent une ressource inestimable tant pour l'analyse du changement linguistique que pour l'histoire du français, cette ressource n'est pas inépuisable. L'étude du français de Cohoes est donc un moyen d'assurer qu'au moins un de ces différents français, trop mal connus, ne disparaîtra pas sans laisser de traces.

NOTES

1. Le peuplement de la Franco-Américanie étant bien connu, en guise d'introduction, nous nous limiterons à quelques données historiques et démographiques sur la population francophone de l'État de New York, plus particulièrement celle de Cohoes.
2. Arthur H. Masten, *The History of Cohoes, New York: Earliest Settlement to the Present Time*, Albany, Joel Munsell, 1877, (reed. Eric Hugo Printing Co, 1969).
3. Sister Mary Ancilla Leary, *The History of Catholic Education in the Diocese of Albany*, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 1957.
4. Éloïse A. Brière (dir.), *J'aime le New York. A Bilingual Guide to the French Heritage of New York State*, Franco-American Québec Heritage Series, Albany, State University of New York at Albany, 1986.
5. Éloïse A. Brière. « Rediscovering the French Canadian Diaspora: A Personal Testimony », in *Journal of Cultural Geography*, 8, 1988, p. 65-72.
6. Pour une discussion récente sur ce problème, voir Louise Péloquin, « Une langue doublement dominée: le français en Nouvelle-Angleterre », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, 1991, p. 133-143.
7. Douglas C. Walker, « Canadian French », in J.K. Chambers, ed., *The Languages of Canada*, Montréal, Didier, p. 144.
8. Cf. Gérard Brault, « Le français en Nouvelle-Angleterre », dans Albert Valdam (dir.), *Le Français hors de France*, Paris, Champion, p. 84-87.
9. Robert A. Fischer, « La Langue franco-américaine », dans *Vie française* (Actes du premier colloque de l'Institut français du Collège de l'Assomption, niveau universitaire), Québec, Le Conseil de la vie française en Amérique, 1980.
10. William N. Locke, *The Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine* (Publication of the American Dialect Society, number 12), North Carolina, American Dialect Society, 1949, p. 160.